



Recupere un acompte d'une robe de mariée

Par **jenny**, le **31/05/2010** à **13:17**

Bonjour, je voudrais recupere un acompte sur facture que j'ai verser pour ma robe de mariage. car quand samedi j'ai voulu allez l'essayer elle n'a fait aucune retouche en me disant que je n'ai pas assez donner d'argent le mois dernier (sachant que j'ai deja donner 350 euros) et elle voulais que je lui redonne de l'argent, j'ai bien sur refuser donc elle ne veut pas la continuer si je ne lui donne pas d'argent. comment faire pour recupere mon argent? merci d'avance jenny

Par **aliren27**, le **31/05/2010** à **16:45**

Bonjour, avez vous versé un acompte ou des arrhes ? Qu'est il de mentionné sur le bon de commande. Si c'est un acompte vous pouvez le récupérer. Si se sont des arrhes, et que vous annulez la commande le commerçant peut les conserver. Regarder votre bon de commande (et lisez bien ce qui est écrit) et revenez vers moi pour plus de détails. cordialement Aline

Par **jenny**, le **01/06/2010** à **11:03**

c'est bien écrit acompte. 2 acomptes, une de 250 euros et l'autre de 100 euros. tous ca par cheque, bien evidemment, car elle vouliat que je la paie en espèces